Zeitschrift: Aînés : mensuel pour une retraite plus heureuse

Herausgeber: Aînés

Band: 16 (1986)

Heft: 7-8

Rubrik: Pro Senectute : pour la vieillesse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 26.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Pour la Vieillesse

SECRÉTARIATS CANTONAUX:

Genève, 5, place de la Taconnerie (022) 21 04 33 Lausanne, 51, rue du Maupas (021) 36 17 21 La Chaux-de-Fonds, 53, av. L.-Robert (039) 23 20 20 Bienne, 8, rue du Collège (032) 22 20 71 Delémont, 49, avenue de la Gare (066) 22 30 68 Tavannes, 4, rue du Pont (032) 91 21 20 Fribourg, 26, rue Saint-Pierre (037) 22 41 53 Sion, 7, rue des Tonneliers (027) 22 07 41

A VALAIS

Des organisations sociales privées très utiles

Le canton du Valais s'est donné, depuis vingt ans, une planification hospitalière bien organisée. Mais à côté de la structure étatique, de nombreuses organisations sociales privées sont aussi au service de la population valaisanne. Le «Groupe prévention», créé en 1983, qui réunit des représentants des ligues valaisannes contre le cancer, les toxicomanies, le rhumatisme, la tuberculose, l'association valaisanne du diabète, l'association valaisanne en faveur des handicapés physiques et mentaux et Pro Senectute, a organisé un sondage pour savoir si ces services privés sont utiles et quelles sont les personnes les plus nécessiteuses dans le canton.

Le 41 % des personnes interrogées connaissent ces organisations sociales privées et le 3% seulement estime qu'elles sont sans intérêt. Unanimement la population interrogée cite les personnes âgées (51 %) puis les personnes handicapées ou invalides (37%) comme les plus nécessiteuses.

Le «Groupe prévention» va intensifier l'information à la population valaisanne sur ces services privés et sources d'aides. En ce qui concerne plus spécialement Pro Senectute, cette enquête confirme, ce que le personnel constate régulièrement sur son terrain de travail: la solitude et la maladie. D'où l'importance des prestations «communautaires» comme les clubs d'aînés, les vacances, les groupes de sport, les rencontres culturelles, les voyages. D'autre part, les moyens qui contribuent au maintien des aînés, aussi longtemps que possible, dans leur milieu de vie, doivent être développés et soutenus. Dans les avantages de vivre plus longtemps que leurs ancêtres, les aînés indiquent la joie de vivre et le confort matériel. Lorsqu'il s'agit d'inconvénients, la maladie et la solitude viennent toujours en tête. La population valaisanne sait que Pro Senectute existe. Mais, trop peu de personnes connaissent les prestations à dispo-

Chacun peut appeler le centre régional Pro Senectute qui répondra avec gentillesse.

sition des personnes âgées.

A JURA BERNOIS

Rapport annuel

Avant que vous ne partiez en vacances, nous vous proposons quelques extraits du rapport 1985 placé sous le signe de l'année de la Paix.

«En cette année de la Paix, je vous salue toutes et tous. Nous avons besoin de vous, anciens solides et en paix avec vous-mêmes pour donner la paix autour de vous.» Pasteur Roger Brandt, président de Pro Senectute.

«La paix, c'est aussi une ouverture d'esprit nous permettant d'entendre des avis, des idées autres que les siennes et pouvoir ensuite échanger librement sur nos différences.» Jacques Fritschi, responsable Pro Senectute, Tavannes.

«Chacun reste trop dans son p'tit coin, chacun pour soi, alors qu'il faudrait plus se mélanger, avoir plus de contacts entre les générations. L'important est de créer des liens pour une meilleure compréhension; c'est aussi une façon de contribuer à la paix.» Louis Hirschi, président des clubs d'aînés du Jura bernois.

L'excellente collaboration entre MM. Fritschi et Hirschi a permis de belles réalisations relatées par «Aînés», notamment le thé dansant (Sonceboz, début avril). Un grand succès avec 130 participants qui a été réédité.

Il est bon de rappeler que la tâche principale de Pro Senectute demeure le contact direct avec la personne âgée. Pro Senectute n'intervient que si on le lui demande. Aussi chacun peut faire le premier pas en se rendant au centre de Tavannes ou en téléphonant au 032/91 21 20.

Mais les meilleures réalisations ont parfois leurs revers. Exemple: en 1974, Pro Senectute signe un contrat collectif avec la Société suisse d'assurance, Grütli, contrat permettant aux personnes non assurées d'entrer pour 45 francs par mois dans la caisse maladie. Où en sommes-nous en 1986? L'augmentation vertigineuse des coûts de la santé a fait passer la prime mensuelle à près de 200 francs par mois. Devant l'impuissance des assurés, devra-t-on finalement envisager une rupture du contrat? Rien de nouveau, la traditionnelle «adaptation» des primes qui semble se dessiner à l'horizon mise à part.

Honneur aux monitrices



Mmes Grosclaude (à gauche) et Weber, lors du 15e anniversaire.

Dans «Aînés» 1/86 nos lecteurs ont pris connaissance du succès du 15e anniversaire de la gymnastique des aînés du Jura bernois et de Bienne romande. Une bonne dizaine de monitrices furent à l'origine de cette réussite, ayant préparé dans la joie et l'entrain, mais aussi avec beaucoup de patience, des productions avec leur groupe.

De toutes ces dames, nous présentons aujourd'hui les deux initiatrices et organisatrices de cette belle fête. Mesdames Andrée Grosclaude, de Bienne, et Suzy Weber, de Corgémont, sont, depuis de nombreuses années, monitrices de la gymnastique des aînés à Corgémont. Parallèlement elles donnent des cours de gymnastique de souplesse et de maintien pour les dames plus jeunes, préparant ainsi la continuité et l'avenir de la gymnastique des aînés.

Epouses, mamans de grands enfants et professionnellement engagées, ces deux dames sont également directrices techniques dans leur région. Elles ont la responsabilité de la formation des monitrices de la gymnastique des aînés et organisent deux fois par année des cours de perfectionnement pour plus de 70 monitrices.

Comme toutes leurs collègues, Andrée Grosclaude et Suzy Weber se sentent privilégiées et heureuses de s'occuper du bienêtre de nos aînés. Des liens d'amitié, de fidélité, d'affection et de reconnaissance se nouent ainsi entre monitrices et aînés. Pour chacun, ces contacts sont merveilleusement enrichissants.

A FRIBOURG

PassePartout Gruyère

Se rendre chez le médecin, chez le dentiste ou chez le physiothérapeute. Visiter sa famille ou aller faire ses achats. Des gestes quotidiens qui prennent parfois pour les personnes handicapées ou âgées des allures de véritables expéditions!

Cette préoccupation est commune à Pro Infirmis et à Pro Senectute. Aussi les deux institutions lancent-elles un nouveau service de transport. Avec un seul but: favoriser l'intégration des personnes handicapées ou âgées dans leur environnement social, culturel ou familial.

Après l'expérience réussie lancée l'an dernier à Fribourg, Pro Infirmis et Pro Senectute rééditent l'opération en Gruyère. «PassePartout-Gruyère» s'adresse donc en priorité aux personnes se déplaçant en fauteuil roulant ou dépendant d'autrui. Il desservira dès l'automne toutes les communes gruériennes pour un tarif de course proche du prix des transports publics. Un véhicule est aujourd'hui déjà à disposition: Pro Infirmis l'a reçu de la maison Sandoz à Bâle. Equipée pour le transport d'un handicapé en chaise roulante et dotée d'une installation radio, la «Nissan Prairie» est prête à rouler.

Presque, car il manque l'essentiel. Les chauffeurs! L'organisation mise en place par Pro Infirmis et Pro Senectute prévoit l'engagement de chauffeurs bénévoles. Une quarantaine sont nécessaires.

Alors si vous êtes en possession d'un permis depuis trois ans au moins, si vous êtes en bonne santé, et si, quelle que soit votre profession, vous êtes disponibles pour offrir un peu de votre temps libre par tranches de quatre heures, «PassePartout-Gruyère» attend votre inscription. Un cours d'introduction vous familiarisera avec le véhicule comme avec la radio.

Adresse de contact: PASSEPARTOUT-GRUYÈRE, rue du Moléson 2, 1630 Bulle, tél. 029/2 21 07.

Loisirs et allia Walnuo 9 travaux occasionnels

Un sondage entrepris en ville de Fribourg fin 1985 auprès des personnes âgées de 60 à 70 ans a révélé que 87 % des 3600 personnes interrogées par questionnaire estimaient nécessaire l'ouverture d'un centre de loisirs. Un groupe de discussion fut mis sur pied. C'est ainsi que les initiateurs réussirent à créer un tel centre.

Les choses sont allées bon train: le centre est déjà en pleine activité. Situé aux Grands-Places 16, 1^{er} sous-sol, il offre toutes sortes d'activités délassantes. Les discussions ont lieu le lundi de 15 à 17 h; les jeux divers le mardi de 14 à 17 h; les films

le vendredi de 14 h 30 à 17 h. Les intéressés peuvent obtenir d'autres renseignements en téléphonant au 037/22 49 50.

A signaler aussi les **travaux occasionnels** pour retraités devenus réalité depuis mai 1986 dans le canton de Fribourg pour rentiers AVS.

Si l'Office de travail se fait l'intermédiaire de personnes n'ayant pas atteint l'âge AVS, un groupe de rentiers s'est formé pour procurer aux retraités, avec l'aide de Pro Senectute, des travaux occasionnels. Réalisation très utile pour ceux pour qui la retraite ne signifie pas une inactivité complète. Des entreprises, organisations et particuliers existent qui désirent pouvoir confier des tâches à des personnes expérimentées.

Les intéressés à la recherche de travaux occasionnels peuvent s'adresser au Centre Senior des Grands-Places 16, ouvert en permanence le mardi matin et le jeudi après-midi. Les entreprises, organisations et particuliers qui ont des travaux en vue peuvent s'annoncer à la permanence. Leurs demandes seront communiquées aux rentiers AVS. Les deux partenaires régleront entre eux les conditions de travail. Toutes sortes de travaux entrent en ligne de compte: travaux administratifs, surveillances (expositions, appartements), aide aux handicapés, devoirs scolaires, jardinage, etc.

Tous renseignements complémentaires au 037/22 49 50.

Passeport seniors

Le passeport est une expérience d'animation qui s'est déroulée à Fribourg de septembre 1985 à mars 1986 mise sur pied par le Centre social de la paroisse réformée de Fribourg, le Groupement fribourgeois de défense des rentiers AVS-AI, le bureau pour les questions du 3^e âge, quelques aînés et Pro Senectute-Fribourg. Le programme était composé de deux volets: cinq manifestations, cinq forums allant dans le sens d'un prolongement des manifestations et

Passeport seniors veut donner des impulsions aux participants afin de créer ensuite des groupes de personnes par affinité, intérêt, etc.

Aider à se rencontrer pour élargir le cercle des connaissances, donner des informations pour mieux prendre soin de soi, offrir des loisirs pour passer agréablement son temps, tels sont les objectifs généraux du passeport.

La programme était composé de diverses activités: d'une part des visites, des sorties; d'autre part des échanges d'expériences, des conférences. Il avait comme thème central, la santé dans un sens large.

L'expérience sera poursuivie, les 50 inscriptions ayant démontré l'existence d'un besoin.

Les manifestations les plus fréquentées ont été celles qui allaient dans le sens d'excursions, de sorties, etc. Nous avons tenté de toucher toutes les catégories sociales de retraités. Nous y sommes apparemment parvenus et avons constaté que la participation a été active lors des manifestations et surtout des forums.

Toutefois, pratiquement, seules des femmes ont été intéressées par le programme.

Le futur programme est actuellement en préparation. Nous nous réjouissons que les retraités soient en majorité parmi les organisateurs.

Le nouveau passeport débutera en septembre 1986. Certaines manifestations seront prévues en langue allemande.

Pour renseignements, n'hésitez pas à appeler Pro Senectute-Fribourg. No de téléphone: 037/22 41 53.

Anne-Colette Schaller Maya Andrey

Cure pour personnes rhumatisantes, Abano, Hôtel Excelsior

Date: du samedi 11 octobre 1986 au vendredi 24 octobre 1986.

Prix: Chambre à 1 lit, pension, 10 bains de boue (fangos), 10 massages, 10 bains d'ozone et 2 excursions:

Fr.1405.-

Chambre à 2 lits, pension, 10 bains de boue, 10 massages, 10 bains d'ozone et 2 excursions:

Fr.1325.—

Possibilité de vacances sans cure. Fr.1035.—+Fr. 80.— pour chambre à 1 lit. Le voyage en car à Abano est compris. **Dernier délai d'inscription:** 14 septembre 1986.

Renseignements: PRO SENECTUTE-FRIBOURG, rue Saint-Pierre 26 1700 Fribourg, tél.:037/22 41 53 ou 037/22 49 50.

A GENÈVE

Marion de Loriol:





Une vie au service des autres

C'est en juillet que Mme Marion de Loriol prendra une retraite bien méritée. Pro Senectute Genève tient, à cette occasion, à vous faire découvrir l'incessant et fructueux travail professionnel de cette femme qui a donné trente-deux ans de sa vie à mettre sur pied et à développer les services genevois d'aide familiale. La trajectoire professionnelle de Mme de Loriol est indissociablement liée à l'évolution des aides familiales genevoises.

Remontons aux sources...

Bien que le Mouvement populaire des familles (MPF) ait développé, depuis 1945 déjà, un service de «travailleuses familiales» réservé à ses membres, ce n'est qu'en 1953 que sera effectivement créé, par le pasteur Raynald Martin, le tout premier poste d'aide familiale dans la paroisse protestante de Saint-Gervais.

En septembre 1954, Mme de Loriol, prendra la relève de la première aide familiale dans la paroisse de Saint-Gervais. Elle y travaillera pendant 4 ans et demi à plein temps et mettra toute son énergie à venir en aide aux familles, aux personnes seules et/ou âgées ayant besoin d'un tel service. Malgré des conditions de travail pour le moins difficiles — 300 francs par mois pour un travail de 6 jours sur 7 — Mme de Loriol est enthousiaste lorsqu'elle parle de cette période: «C'était merveilleux, je rencontrais des gens de tous les milieux et je découvrais beaucoup mieux la ville de Genève. Une équipe paroissiale me permettait de mettre en commun les joies et les difficultés de cette profession et de partager aussi d'autres préoccupations. » Pendant ce temps, d'autres paroisses avaient créé des postes d'aide familiale, ce qui nécessitait un peu plus d'administration et Mme de Loriol diminua son travail sur le terrain pour se consacrer à l'administration.

Une vie très active

Toujours intéressée par l'évolution des services d'aide familiale, Mme de Loriol a assumé, parallèlement à son travail en paroisse, le poste de secrétaire à la Fédération des services d'aide familiale (M. D.-F. Ru-

chon, l'actuel président de Pro Senectute, était l'un des membres fondateurs). A l'origine son travail consistait, deux fois l'an, à calculer la répartition des subventions de la Ville et du Canton entre les différents services et à distribuer celles-ci.

Peu à peu, Marion de Loriol a assumé à plein temps ce travail de secrétariat à la Fédération, étant donné l'essor pris par les services d'aide familiale dans tout le canton. Pour mener à bien cette tâche, Mme de Loriol n'a pas ménagé son temps et a fait preuve d'esprit d'initiative et d'ouverture. C'est elle, par exemple, qui a eu l'idée, apre l'Association d'aide ménagère au foyer. A l'époque, les services d'aide familiale étaient surchargés et la création de cette association a apporté une solution à ce problème.

Les activités de Mme de Loriol ont été multiples, relevons entre autres:

- les demandes de subventions au niveau cantonal et fédéral ainsi qu'auprès d'associations privées
- l'élaboration de plusieurs contrats de travail pour les aides familiales genevoises
- le calcul des salaires et la gestion des diverses assurances
- la participation au comité de Pro Senectute, Genève
- les relations publiques
- la représentation des services genevois au niveau romand, suisse et international.

Ce qui a motivé chez elle cette incessante dépense d'énergie, c'est avant tout la défense de la profession d'aide familiale et son adaptation aux différents besoins en vue d'un meilleur service à la «clientèle».

Dans cette optique, Mme de Loriol contribue encore, juste avant son départ à la retraite, au regroupement des différents services existant aujourd'hui. En effet, des représentantes de ces services travaillent aujourd'hui à mettre sur pied une «entité» d'aide familiale. Ce service regroupera les 85 aides familiales genevoises; il permettra une meilleure répartition du travail sur tout le canton et facilitera les démarches du public qui n'aura alors plus qu'un seul interlocuteur à contacter.

Marion de Loriol va terminer sa carrière professionnelle à un moment clé de l'évolution des services d'aide familiale. Par sa manière de se donner complètement à une tâche, par ses constantes remises en question, elle aura beaucoup contribué aux différents changements intervenus pendant ces trente-deux années d'activité.

Pleine de vitalité, Mme de Loriol a le regard qui pétille lorsqu'elle parle de sa retraite: «Tout d'abord je souhaite me reposer, récupérer, abolir les horaires. Je vais enfin pouvoir lire car, depuis des années, je n'en ai plus le temps. J'ai aussi envie de voyager, de faire de la gymnastique, du ski de fond, et, comme je suis très manuelle, je me réjouis de pouvoir à nouveau faire de la couture, filer la laine, enfin réaliser les activités que j'ai dû abandonner par manque de disponibilité.»

Après avoir donné, avec plaisir, la majeure partie de son temps aux autres, Marion de Loriol a bien mérité de profiter pleinement de la retraite. Nous lui souhaitons beaucoup de joies et lui disons «merci» pour tout le travail accompli.

H. Maillard

Quelques points de repère

1953: Création du premier poste d'aide familiale à Genève

1956: Création de la Fédération des services d'aide familiale de Genève qui comprend 4 services d'aide familiale: service protestant, service de la Fondation pour la vieillesse-Pro Senectute, service d'aide familiale pour tous, service catholique 1957: Création de l'Association pour l'aide familiale de Bernex et environs

1959: Création de l'entraide familiale de Versoix et environs

1961: Création de l'entraide familiale du Grand-Saconnex — Pregny — Chambésy

1962: Création de l'entraide familiale Bouchet-Cointrin

1963: Création de l'Association d'aide-ménagère au foyer

1964: Création du Service d'aide familiale de Meyrin

1968: Création des «aides familiales volantes protestantes»

1971: Création du Cours en emploi pour aides familiales

1979: Création du Service genevois d'aide familiale (SGAF), regroupement comprenant le Mouvement populaire des familles, la Fondation pour la vieillesse-Pro Senectute et trois paroisses protestantes, ainsi que les aides familiales volantes

1986: Projet de regroupement de tous les services existants dans le but d'une intervention coordonnée sur tout le canton de Genève.

Le Groupement genevois pour la gymnastique des aînés

invite tous les aînés à participer aux cours d'été qui ont lieu en juillet et août au Bouchet Saint-Gervais, Minoteries, Choulex.

Fr. 2. – par leçon à payer sur place.

Renseignements: tél. 28 88 16, de 9 h à

Le mouvement, c'est la vie; la vie, c'est le mouvement!

A VAUD

Fédération vaudoise des clubs d'aînés:

Dix ans dans le soleil et la bonne humeur

Joyeux anniversaire, en vérité, que celui fêté le 26 mai, sous le ciel radieux de Payerne, par la Fédération vaudoise des clubs d'aînés. Dès 8 heures du matin, ils furent plus de mille, hommes et femmes, plus ou moins jeunes retraités, à quitter leur région, pour des retrouvailles en pays joratois.

Contre une vieillesse triste

On ne se contenta pas de babiller, d'observer le paysage et encore moins de somnoler dans les vingt-quatre autocars qui emmenèrent tout ce monde. Il fut question d'un rallye dans le style remue-méninges. Les amoureux d'histoire et de jeux de lettres, les connaisseurs de leur pays, les fins observateurs eurent l'occasion de mettre à profit leurs multiples dons. Et de faire gagner leurs compagnons. Ainsi le rallye fut-il remporté par les clubs de Nyon, d'abord,

du Centre de jour Saint-Paul de Lausanne, puis de Thierrens-Moudon.

Tant d'efforts méritaient naturellement une halte gastronomique. Elle eut lieu à la halle des fêtes de Payerne. C'est M. Jean Carrel, responsable de la fête, qui souhaita la bienvenue au nom de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés. Lui succéda M. Daniel Schmutz, chef du Département de prévoyance sociale et des assurances vaudois qui apporta le cordial salut du Conseil d'Etat.

A propos des personnes âgées

Il fit part de son souci le plus urgent: celui de la qualité de la vie. Dans cette optique, tint à préciser M. Schmutz, la Fédération vaudoise des clubs d'aînés «est une forme de prévention contre une vieillesse triste et désœuvrée».

Pour le conseiller d'Etat vaudois, les clubs d'aînés sont des «relais de vie» et il importe de lutter contre l'isolement des personnes qui ne peuvent sortir de chez elles, de faire «un effort de décloisonnement».

M. Schmutz poursuivit: «Certes, les clubs d'aînés ne peuvent être la panacée...» Mais encore: «La vieillesse doit être le temps de l'épanouissement».

Pour être ensemble

Plus tard, M. Daniel Girardet, directeur de Pro Senectute Vaud, évoqua en termes émus la rencontre entre la Fédération des clubs d'aînés et la Fondation Pro Senectute. Pour lui, «le club d'aînés est à la taille de l'homme, placé dans un rapport de voisinage; il est une petite unité sociale de copinage, où ceux qui se ressemblent se rassemblent, pour être simplement ensemble...» La joie de vivre chère à M. Schmutz ne manqua pas lors du bal et de la super tombola qui couronna cette journée.

Parmi les invités à cette fête, notons la présence, entre autres personnalités, de MM. Henri Hochstrasser, conseiller municipal de Payerne, Jean Rebeaud, président de la Fédération vaudoise des clubs d'aînés et Jean-Daniel Cruchaud, directeur de la Sé-

curité sociale lausannoise.

GF

Va et redécouvre ton pays

3 sorties à vous rappeler 2 journées et une ½ journée de détente et de plein air.

Le saut du Doubs

La chute du Doubs, de 27 m est célèbre. Venez l'admirer avec nous en faisant une balade d'un quart d'heure, juste de quoi digérer le repas pris à l'Hôtel du Saut du Doubs auquel on aura accédé en bateau. Voyage à l'aller et au retour en car, dans la joie.

Dates encore disponibles: 8, 9 et 12 septembre 1986.

Délai d'inscription: 30 juillet 1986.

Emmental

Balade champêtre à travers une région merveilleusement colorée... Visite du Heimatmuseum, repas au Gasthof Bären, à Langnau, «4 heures» à Schwarzenburg. **Dates encore disponibles:** 16, 19 et 23 septembre 1986.

Délai d'inscription: 30 juillet 1986.

Les orchidées de St-Loup

Excursion d'une demi-journée. On connait généralement St-Loup pour son hôpital et ses diaconesses! Pourquoi ne pas découvrir un aspect plus plaisant de cette région: ses orchidées, ses fleurs exotiques. Après un audio-visuel et la visite des serres, déplacement à la Bréguette sur Vaulion pour y déguster tommes et gâteaux.

Dates encore disponibles: 29, 30 septembre et 1er octobre 1986.

Délai d'inscription: 15 août 1986.

Renseignements concernant ces trois excursions et inscriptions: Pro Senectute-Vaud, Case 244, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 21.

10e anniversaire des repas aux chandelles

Il paraît pour le moins surprenant de parler de la fin de l'année, repas aux chandelles, en pleines canicules! Et pourtant, si nous attendions le prochain numéro d'«Aînés», qui paraîtra début septembre, vous n'auriez qu'un délai relativement court pour vous décider et vous inscrire. C'est pourquoi nous agissons à l'instar de ceux qui lancent la mode et nous convient à la baignade en présentant des maillots de bain lorsqu'on grelotte et nous invitent à nous

emmitousler dans des fourrures lorsqu'il fait 40°C à l'ombre!...

Vu l'immense succès de ces repas aux chandelles, nous devons multiplier les soirées et si cela continue, il faudra commencer en septembre pour donner satisfaction à tous ceux qui désirent y participer. Aussi, et pour répondre au vœu de certains aînés qui ne veulent plus sortir le soir, nous innovons cette année avec des dîners — ou si vous préférez des déjeuners — aux chandelles. Et

c'est dans le faste du Lausanne-Palace, ce 5 étoiles mondialement connu, que les festivités de ce 10e anniversaire se dérouleront

Ne manquez pas cet anniversaire. Venez souffler avec nous les 10 bougies d'une décennie de succès...

Dates: à 11 h 30, les mardis 4, 11, 18, 25 novembre 1986, 2, 9, 16, 23 décembre 1986

à 18 h les jeudis 6, 13, 20, 27 novembre 1986, 4, 11, 18 décembre 1986

Renseignements et inscription: Pro Senectute-Vaud, Case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 21.

Création d'un orchestre symphonique

Etes-vous musicien, professionnel ou amateur, jouez-vous d'un instrument quel qu'il soit?

Pro Senectute-Vaud vous offre la possibilité de faire partie d'un orchestre symphonique en cours de création.

Réservé, en principe, aux personnes ayant atteint l'âge de la retraite, il est cependant ouvert à tous dès la cinquantaine bien sonnée! Vous pouvez obtenir tous renseignements auprès de Pro Senectute, Service «Loisirs», téléphone 021/36 17 21.

Auto-défense Cours organisés pour le 3^e âge

«La vieillesse n'est plus ce qu'elle était». Les personnes ayant atteint l'âge de la retraite sont de nos jours encore jeunes et en pleine forme et désirent le rester longtemps encore. Tout sport, pratiqué avec ménagement, est salutaire.

L'auto-défense, nouvellement proposée aux sexa, septua et octogénaires suscite un intérêt particulier. C'est prendre de l'assurance, savoir se protéger et s'affirmer. C'est aussi garder la forme et le contact avec la vie.

A Genève, où des cours ont été donnés par le pionnier en la matière, M. Lefrançois, l'expérience a été très concluante et il existe une longue liste d'attente de ceux qui désirent suivre ces cours. Paris a suivi l'exemple, avec le même succès. Lausanne s'y met à son tour. Pro Senectute et l'AVIVO, grâce à l'appui de la Fédération vaudoise de gymnastique, natation et sport pour personnes âgées et la Commune de Lausanne, offrent des leçons gratuites aux intéressés.

C'est ainsi qu'une séance d'information et une démonstration par le Maître Katanishi, auront lieu à Lausanne, le mardi 2 septembre 1986, à 9 h 30, dans les locaux du Judo Kwai, av. de la Borde 30 bis. Les inscriptions seront prises sur place. Les cours auront lieu tous les mardis, de 9 h 30 à 11 h. Ils comporteront 15 leçons. Ils débuteront le mardi 9 septembre prochain.

Ne manquez pas de venir nombreux le 2 septembre vous documenter et, si le cœur vous en dit, vous inscrire. Si la chose vous intéresse mais que vous n'êtes pas libre ce jour-là, renseignez-vous auprès de Pro Senectute, Maupas 51, case postale 244, 1000 Lausanne 9, tél. 021/36 17 21 ou auprès de l'AVIVO, pl. Chauderon 5, 1004 Lausanne, tél. 021/22 06 54.

A NEUCHÂTEL

Semaine thermale

Lieu de séjour: Mayens de Chamoson à 1200 m. dans un hôtel très confortable. Chambres bien aménagées avec salle de bains et balcon spacieux

Bains: Saillon, dans la plaine. Etablissement thermal moderne, piscines spacieuses. Cadre très agréable.

Prix: Avantageux pour la prestation, Fr. 480.— en chambre à deux lits. Sont compris: pension complète du lundi midi au samedi midi, entrées à la piscine et déplacements pour Saillon et retour, encadrement, voyage aller-retour depuis et jusqu'à Sion les lundi et samedi, et visite d'un caveau de la région avec dégustation, ainsi que l'assurance complémentaire accidents.

Voyage: En train jusqu'à Sion, aux frais de chacun, billet collectif si possible au départ de Neuchâtel et de la Chaux-de-fonds.

Date: du lundi 29 septembre au samedi 4 octobre et éventuellement du 6 au 11 octobre 1986. Se renseigner au secrétariat de Pro Senectute, Neuchâtel, rue de la Côte 48a.

Offre valable pour tout intéressé.

Vacances d'automne 1986 à Château-d'Œx

Site magnifique connu loin à la ronde. A l'Hôtel Alpina-Rosat, vous vous sentirez comme chez vous.

Séjour: du samedi 13 au jeudi 25 septembre 1986 (13 jours) Séjour adapté aux besoins de personnes légèrement handicapées ne nécessitant pas de soins particuliers.

Prix: Fr. 740.— en chambre à 2 lits, tout confort et chambre à 1 lit avec lavabo.

Fr. 50.— en suppl. chambre 1 lit, confort.
Ces prix comprennent la pension complète, le voyage a/r en autocar depuis La Chauxde-Fonds et Neuchâtel, l'accompagnement d'une responsable et 3 accompagnants, l'assurance complémentaire accidents ainsi qu'une excursion. Hôtesse: Mme Bütikofer.

Pro Senectute: La Chaux-de-Fonds, Léopold-Robert 53, tél. 039 23 20 20. Neuchâtel, rue de la côte 48 a, tél. 038 24 56 56.

La question financière ne doit empêcher aucune participation.

Nos bureaux sont ouverts durant toute la période des vacances.

A TESSIN

Problemi d'alloggio

Gli anziani sono fatalmente una delle fasce di popolazione più vulnerabile anche quando sono ancora fisicamente autosufficienti e godono di un reddito che dovrebbe bastare per assicurare una situazione economicamente tranquilla. Ma particolari condizioni «ambientali» possono interferire inaspettatamente o minacciarne la stabilità. E' il caso dell'anziano che si trova improvvisamente a dover affrontare il problema della casa.

Se si considera che, nelle cause di grave stress per le persone anziane, il cambiamento di dimora è considerato dagli psicologi al secondo posto, dopo la perdita del compagno della vita, si comprende facilmente come tale eventualità diventi un dramma per chi non ha mezzi, decisionali e finanziari, per affrontare e superare la difficoltà di reperire un nuovo alloggio adatto, di solito assai più costoso.

Negli ultimi anni il problema della casa ê diventato molto grave in Ticino per quei

vecchi — e sono più di quanti si potrebbe supporre! — che non abitano nella casa in proprietà

Nei villaggi spopolati delle valli, dove in gran parte gli abitanti delle generazioni che lavorano se ne sono andati, i vecchi rimasti abitano spesso case che, se anche non troppo confortevoli, appartengono alla famiglia talvolta da più generazioni. Di là almeno nessuno pensa a scacciarli!

Ben diversa è la situazione per gli anziani residenti nei borghi o nelle città. Gli agglomerati abitativi hanno cambiato volto: sono in aumento i condomini moderni, le villette civettuole circondate da minigiardini agghindati, mentre le vecchie dimore subiscono operazioni di cosmesi edile.

Nelle case dei giovani, quasi sempre carenti di spazio, non c'è posto per gli anziani. D'altra parte i proprietari che si assumono l'onere di ristrutturare vecchi stabili esigono poi affitti adeguati. Le abitazioni convenzionali, a prezzo abbordabile, sono troppo poche in confronto alle molte richieste.

Pro Senectute Ticino, a contatto continuo con tali drammi umani, preoccupata per il rapido aggravarsi della situazione, richiama, su questo problema, l'attenzione di quanti in Ticino operano per la «qualità della vita» degli anziani.